



LE BESSAT AUJOURD'HUI

BULLETIN MUNICIPAL
Février 2009 - N° 46

<http://www.mairie-le-bessat.fr>

EDITORIAL

UN VIGOUREUX CENTENAIRE

Nous venons de célébrer, à travers une exposition et diverses animations, « Cent ans de glisse au Bessat ».

C'est en effet le 21 février 1909 que se déroulait dans notre village la première course de ski organisée au Pilat.

Pourquoi y attacher tant d'importance? D'abord pour montrer que nous n'étions pas « à la traîne » : ce même hiver 1908-1909 voit les sports d'hiver s'imposer dans tous les massifs de France, après une longue période d'essais et de compétitions discrètes.

Et puis, peut-on imaginer maintenant un Bessat sans ski ? Pensons aux tristes hivers d'autrefois, sans électricité ni téléphone, calfeutrés derrière les murs de neige, empêchés d'aller en forêt ou en ville. Sans oublier une saison touristique se résumant à la période du 14 juillet au 15 août et à quelques fêtes carillonnées.

Enfin, cela fait une occasion (elles deviennent rares) de se retrouver, de revoir quelques vieilles figures du ski régional, et d'évoquer de bons souvenirs.

Alors, après avoir fêté ce centenaire bien portant, reprenons nos skis et nos traces !

M. Achard

Vigoureux centenaire réalisé en deux parties : exposition et animations, grâce à la mobilisation d'associations du Bessat et de Tarentaise (BSH, Foyer Rural, COT, Parents d'élèves, Cantine, Syndicat d'Initiative), de l'Espace Nordique, et des nombreux bénévoles qui ont contribué à sa réussite.

Sur le site du Tremplin, le 31 janvier, après la randonnée du matin, l'après midi continuait dans une ambiance conviviale autour du saut à ski, d'une course poursuite, des raquettes et de la luge. Sans aucun doute, c'est le tremplin qui accueillit le plus d'adeptes. C'est ainsi que jeunes et moins jeunes ont pu s'élancer à la recherche non pas d'une performance mais tout simplement de sensations et plaisir. Certains n'ont pas hésité à remonter la piste de nombreuses fois pour pouvoir réaliser encore et encore ce saut, trop heureux quand même d'améliorer leur propre record qui pour le meilleur fut quand même de 10 mètres.

Sur le site de Chaubouret, le 4 février, place aux enfants pour des défis bonhommes de neige, igloos et bien sûr luge. L'Espace Nordique proposait à cette occasion un accès entièrement gratuit aux pistes, au fil neige et au snow tubing pour le plus grand plaisir de tous même si le soleil était malheureusement absent de la journée.

Quant à l'exposition, elle reçut un vif succès de la part des 242 visiteurs qui pouvaient noter l'évolution du matériel, des tenues, du début 20ème siècle à nos jours. Les élèves de l'école communale ont également pris beaucoup de plaisir à découvrir les matériels d'antan.

Un vin d'honneur, en présence de Mr CINIÉRI député, Mr Jean GILBERT, conseiller général et président de la communauté de communes des Monts du Pilat, les maires de quelques communes voisines et l'ensemble des bénévoles, a permis de clore cette première journée.

Enfin pour cet anniversaire, encore un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour sa réalisation. Un clin d'oeil et un merci tout particulier à la neige sans laquelle cette fête n'aurait pas eu lieu...

L'agence postale

La Poste qui est un service public mais qui ne perçoit aucune aide financière de l'Etat, doit assurer son équilibre financier.

Or, il apparaît que l'activité du bureau de poste du Bessat n'est plus rentable. En effet, pour 18 heures d'ouverture officielle, il est constaté une fréquence hebdomadaire oscillant entre 6 heures minimum et 12 heures maximum, soit une moyenne hebdomadaire d'activité de 9 heures sur l'année.

Pour autant, La Poste étant régie par la loi de 2005 sur l'aménagement du territoire, elle ne peut se désengager totalement. Pour pallier la fermeture du bureau, le conseil municipal avait le choix entre deux propositions :

> Agence postale communale :

. Gestion à prévoir par un agent communal.

. Ouverture envisagée : 15 heures par semaine, tous les matins sauf dimanche et une autre matinée (samedi ouvert).

. Participation financière de La Poste sur une base de 833 € mensuel.

. Fourniture du matériel par La Poste: guichet, ordinateur, abonnement internet, coffre et terminal carte bancaire pour les retraits.

. Courrier : relevé et distribution resteront assurés par La Poste.

. Services postaux :

- Affranchissements, ventes de timbres, de prêt à poster et d'emballages.

- Dépôt et retrait de lettres et colis

- Dépôt des procurations courrier

- Service de proximité : contrat de réexpédition et de garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt à Poster de réexpédition.

. Services financiers et prestations associées :

- retraits et dépôts de 300 € par période de 7 jours sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne

- Paiement de mandats cash, dans la limite de 300 € par opération

- mouvements des frais gérés par La Poste

- Transmission informatique au bureau centre de Saint-Genest pour traitement direct de toutes les opérations, c'est-à-dire que l'agent communal n'aura pas accès aux comptes.

. Contrat de 3 ans renouvelable deux fois.

> Point relais poste chez un commerçant :

. Participation financière de La Poste de 250 € mensuel.

. Intéressement de 3 % sur le chiffre d'affaires et de 0,75 € par opération financière.

. Installation du matériel par La Poste.

. Souhait d'un guichet séparé.

. Si défaillance du commerçant La Poste s'occupe et accompagne le transfert du service.

Le conseil municipal reconnaît qu'outre le service rendu « propre » à la Poste, le bureau de poste a un rôle social pour les habitants, il reste un lieu de convivialité.

Après une visite de l'agence postale communale de Jonzieux et plusieurs réunions de concertation, il nous est apparu que cette solution serait la moins mauvaise pour notre village, tant au niveau des services rendus que de la confidentialité indispensable.

La création d'une agence postale communale a donc été approuvée par le conseil municipal.

Son ouverture est prévue pour le 1er mai 2009 dans les locaux actuels, dans un premier temps.

Une vacance de poste est ouverte (affichage en Mairie, sur le site du Bessat et sur le site de la fonction publique territoriale).

Travaux réalisés et Projets pour 2009

A l'occasion des voeux, devant une assistance nombreuse, le 16 janvier, Robert Tardy a fait le bilan des actions réalisées en 2008 et a donné les grandes lignes des projets qui seront entrepris cette année.

Les réalisations de 2008

Les travaux de la lagune et du regroupement des sources commencés sous la précédente municipalité sont maintenant terminés.

Le **système de traitement des eaux usées** a pu démarrer en septembre, après quelques soucis d'affaissement. Les deux nouveaux bassins plantés de roseaux vont permettre un meilleur traitement des eaux usées pour une meilleure qualité des eaux rejetées dans le Furan. Ce système nécessite un suivi et un contrôle régulier des bassins. Dès les "beaux jours", nous proposerons une visite du site.

La mise aux normes sanitaires de **notre réseau d'eau** a nécessité un regroupement des sources dans un seul et unique réservoir : celui de la Madone où convergent les sources de la Travarie (par gravitation) et celles de Chaubouret et Tardy-Matrat (par pompage). Rendue obligatoire par la loi sur le traitement de l'eau, une unité de désinfection a été installée. Le réservoir de la Sagne du Blanc n'est donc plus en fonctionnement depuis septembre, il ne sera pas détruit pour éventuellement servir de réserve.

Les projets 2009

Le terrain de foot du Tremplin qui sera aplani, redimensionné (30 x 50) et revêtu de stabilisé.

Cerné par deux couloirs d'un mètre pour une utilisation par le club d'athlétisme, il sera fermé par des barrières en bois (type rondin) pour empêcher les voitures et motos de rouler sur le terrain, amovibles au nord et sud pour le passage de la dameuse l'hiver.

Du côté du Furan seront posés des poteaux de 5 m de haut en bois autoclave avec un filet de retenue.

Un sautoir sera créé à l'ouest dans la partie large. Un lampadaire avec éclairage manuel sera installé.

Le hangar sera réparé puis équipé de bancs intérieurs pour une utilisation de vestiaire.

Les toilettes seront réaménagées et équipées de portes en fer pour leur fermeture l'hiver.

Le terrain multisport

Le terrain gardera ses dimensions actuelles. Les modifications ne porteront que sur le pourtour.

Sur les côtés Pré du Curé et parking seront montées des palissades en bois ronds posées à l'horizontal d'une hauteur de 2,50 m derrière les cages de foot et sur une longueur de 9m. De part et d'autre des cages on laissera les grillages avec un décalage pour le passage d'une personne. Sur les autres côtés le grillage sera fixé plus solidement.

Du côté parking création d'un abri avec 3 murs et un toit sur la palissade derrière les cages et dans les mêmes matériaux. Pose de bancs à l'intérieur contre les murs.

Le lampadaire existant sera réglé par une minuterie.

La Croix de Chaubouret

les travaux d'aménagement dont le projet a été réalisé par la Communauté de Communes des Monts du Pilat vont débuter au printemps. Ils ont pour but essentiel

l'embellissement et la sécurité du site.

Le repas de Noël des "seniors" a eu lieu le Samedi 20 décembre, à la maison communale en présence des élus, du personnel communal, des membres du CCAS.

Autour d'un repas réalisé et servi par le restaurant Le Petit Chef, c'est dans une ambiance sympathique que 49 "seniors" ont répondu présents à l'invitation de la mairie et du CCAS.

Le samedi 10 janvier, le Foyer Rural a réuni les Bessataires autour de la galette des rois. Cette rencontre était précédée d'une descente aux flambeaux au départ de la Madone. Une belle initiative qui a permis à une bonne centaine de Bessataires tout âge et génération confondus de se retrouver sur le haut du village à la tombée de la nuit. Sous un beau clair de lune et un ciel étoilé, grands et petits ont pu slaloomer à pied sur un beau manteau blanc, lanternes à la main et chansonnettes aux lèvres jusqu'au(x) verre(s) de l'amitié et les vœux de bonne année, le tout complété par une collecte de denrées alimentaires sur place au profit d'une association caritative.

INFO DIVERSES

L'opération Pilat Propre fixée au Samedi 21 mars est reportée, pour notre commune, au SAMEDI 16 MAI.

Location de la salle communale, tarifs 2009

- 110,00 € pour la journée ou une soirée
- 70,00 € pour un apéritif en journée
- 40,00 € pour la cuisine et le matériel qui s'y trouve
- 20,00 € pour la vaisselle (inventaire affiché dans le placard)

La location de cette salle est réservée aux Bessataires.

Prochains passages du ludobus de 16 h à 18 h devant l'école.
6 et 27 mars
17 avril

Jours et horaires d'ouverture de la mairie :

- Mardi de 10 heures à 12 heures
- Jeudi de 14 heures à 17 heures
- Vendredi de 17 heures 30 à 19 heures
- Samedi de 10 heures à 12 heures

DECES

André BATIFOULIER
le 08/02/2009
à l'âge de 81ans